

P R E F E C T U R E D E L A L O Z E R E .

Société
d'Agriculture
Industrie
Sciences et Arts
du département
DE LA LOZERE
-:-:-:-:-:-:-:-

Mende, le 9 Juillet 1915.



Protestation motivée contre la destruction des vieux vestiges du Château féodal et des antiques fortifications du village de La Garde-Guérin, canton de Villefort (Lozère)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dans la séance du 8 Juillet 1915, présidée par M. Laget, l'attention des membres actifs de la Société a été attirée par M. le Docteur Barbot, sur la conservation "des ruines majestueuses du château-féodal et "l'enceinte fortifiée du village de La Garde-Guérin."

"Tout récemment, dit notre éminent collègue, un simple particulier a cru bon de permettre, de sa propre autorité, à un certain Robert, "aubergiste à Prévenchères, de venir enlever dix ou douze chars de pierres "de ces antiques murailles, pierres toutes taillées, bien équarries, avec "lesquelles il a construit, à bon marché, une auberge à Prévenchères. Cela "s'est fait, malgré la protestation de la population.

"Les pierres séculaires sont parties de leur socle pour aller "faire une auberge.

"Il est inconcevable que la commune de la Garde-Guérin -localité "célèbre par ses foires- laisse enlever ces pierres et détruire ces restes "glorieux de son histoire, titres de noblesse qui remontent au XI^e siècle."

En effet, ajoute un membre de l'assemblée, ce vieux castrum qui domine encore les pentes abruptes de la vallée supérieure du Chassézac, remonte certainement au XII^e siècle d'après les documents de notre histoire locale. (C f -Bull. de la Société, année 1908.P. 36 et 37).

Situé sur les confins du Gévaudan et du Velay, il commandait

l'.....

l'ancienne voie régordane qui reliait Nîmes à l'Auvergne. Primitivement il aurait servi de refuge à une bande de voleurs: "Satrones ibi manebant, qui quotidie rapinas, furta, homicidia et alia nefanda perpetrabant..." (Bul. année 1870 P. 55 à 97. M. André).

L'évêque de Mende, Aldebert, du Tournel, seigneur du lieu, s'empara du château, vers le milieu du XII^e siècle, et il fit jurer aux brigands de former désormais une milice policière chargée d'assurer, dans ces parages, le bon ordre sur la voie régordane. Un autre évêque, Etienne II, leur donna des statuts, en 1238, les fit armer chevaliers et les déclara coseigneurs-pariers de la Garde-Guéris, leur conférant les mêmes droits sous la sauvegarde de deux consuls. (Bul. année 1908. pages 61 et suiv. M. Porée...)

A cette époque, les seigneurs-pariers étaient au nombre de 32. mais plus tard, vers 1313, les pareries furent réduites à 25 dont sept appartenaient à l'évêque de Mende. (Ibidem.)

Chaque parier possédait sa maison propre, dans l'enceinte du fort.

La Garde est encore aujourd'hui un village unique, en Lozère, un site des plus pittoresques et les ruines imposantes de son vieux Castrum font, de nos jours, l'admiration des touristes et des archéologues.

Voilà pourquoi, sur la proposition de son honorable Président, les membres de l'Assemblée ont protesté énergiquement contre les actes de vandalisme dont les glorieux vestiges de ce Château féodal sont l'objet et ils ont cru nécessaire d'attirer là-dessus l'attention de M. le Préfet et du Touring-Club-Français; espérant qu'en haut lieu on se fera un honneur et un devoir de prendre des mesures efficaces pour assurer la défense et la conservation de ces ruines encore précieuses.

Pour copie conforme:
Le Président de la Société,

Pour copie conforme:
Le Secrétaire Général,

Signé: Jules LAGET.

✓, Jules LAGET

Monument : Château de la Garde-Guéris.

HISTORIQUE

Une des plus anciennes routes de la Gaule, la voie regordane, reliant la Provence et le Languedoc à l'Auvergne cotoie la limite orientale du département de la Lozère.

Partie de Nîmes, elle escalade les Cévennes, passe au Collet de Villefort etc.. atteint un plateau granitique de près de 900m, le plateau de la Garde-Guéris.

Cette voie régordane fut, jusqu'au milieu du siècle dernier, la grande route commerciale entre le midi et le centre, le chemin que suivirent pendant de longs siècles les nombreuses théories de mullets, transportant dans les deux sens les denrées les plus variées : la route actuelle de Clermont à Nîmes et les chemin de fer du P.L.M. qui vont parallèlement, l'ont fait abandonner peu à peu. Elle n'est plus suivie aujourd'hui que par quelques troupeaux transhumants, venant estiver dans les montagnes lozériennes.

Sur le morne plateau de la Garde, la route passe au pied d'un village encore entouré d'une arcature de remparts et que domine une haute tour barrée, dorée par les mousses. C'est le hameau de la Garde-Guéris, type d'une curieuse institution féodale, dont l'organisation n'avait pas sa pareille en France.

La Garde était habitée autrefois, nous apprennent les plus anciens documents, par un certain nombre de nobles pariers, formant entre eux une véritable association, présidée depuis 1260 par deux consuls, choisis parmi eux, et obéissant tous à l'évêque de Mende, chaque membre de l'association possédait une maison dans l'enceinte des murailles, près du château. Fait curieux, la mitoyenneté paraissait inconnue ou interdite aux parriers, car les maisons voisinent, séparées les unes des autres par un intervalle de 30 à 40 cm et davantage, et sont, du moins la plupart de celles qui subsistent encore, toutes bâties sur le même plan.

Les pariers possédaient les revenus importants de la seigneurie mais ils avaient de lourdes charges. Ils constituaient au XIII^e siècle, une sorte de milice policière, chargé d'assurer dans ces parages déserts le bon ordre sur la voie Regordane. Ils se partageaient, chacun au prorata de sa parerie, outre les revenus ordinaires, deux revenus particulièrement lucratifs : un droit de péage, prélevé sur tout ce qui passait sur la route afin d'en conserver la viabilité, un droit de guidage et d'arrière guidage, perçu en échange de la protection que les pariers assuraient aux marchands et à leurs convois.

Mais, avant d'avoir été des policiers les pariers de la Garde paraissent bien avoir été d'infames bandits, détroussant les voyageurs et allant même jusqu'à les maltraiter, si l'on en croit un extrait d'un des plus curieux manuscrits des Archives de la Lozère et connu sous le nom de Livre de St Privat "Il y a dans l'évêché de Mende, près de la voie publique, dite regordane, un château appelé, La Garde, qui fut toujours, non un château mais une caserne, des brigands y sortaient en effet qui, entretenant de jour et de nuit de fréquentes expéditions, dépouillaient les voyageurs de leurs biens les blessaient, les laissaient à demi-morts et très souvent les tuaient. Chaque jour on y perpetuait des rapines, des vols, des homicides et autres crimes. Les évêques voisins et surtout l'évêque de Mende à qui il incombaît, attaquaient ce funeste repaire sans pouvoir cependant abolir complètement de mauvaises coutumes invétérées. L'évêque Aldebert, connaissant ce vers "Tout voyageur a droit en tout bien à la route" mit la dernière main à la répression de ce fléau. Le château fut menacé non seulement par la mesure ecclésiastique, mais par les armes. Les habitants frappés de terreur se rendirent, et au jour fixé pour la satisfaction, ils vinrent à Mende rejeter aux pieds de l'évêque, non seulement les chevaliers et leurs fils, mais même les serfs jeunes et vieux. En présence de tout le peuple, ils abandonnèrent leurs mauvaises acquisitions et leurs mauvaises coutumes; puis tous jurèrent sur les saints évangiles qui désormais ils n'exigeraient rien des voyageurs fréquentant cette route, qu'ils ne leur feraient aucune violence ni ne leur causeraient aucune vexation. Après quoi, ils se retirèrent.

Ces événements se passaient du temps de l'évêque Aldebert, issu de la noble famille de Tournel et qui occupa le siège épiscopal de Mende, de 1151 à 1187.

Tout en croyant à la sincérité des promesses des bandits; transformés grâce à lui en policiers et en gendarmes, Aldebert, par mesure de précaution, confia la surveillance du château à quelque puissant Seigneur du pays, probablement à un membre de la famille des Guérin ou Garin qui, au XIII^e siècle détenait les plus importantes baronnies de Randon et de Tournel. Depuis lors, au nom de la Garde, on ajouta celui de Guérin.

Mais ce n'est là qu'une hypothèse et peut-être le constructeur du château, dont il ne reste que quelques mures circulants, une tour les remparts éventrés, fut tout simplement un Guérin : mais l'histoire est muette à ce sujet.

Ce nom de la Garde convenait bien au château et au hameau fortifié qui l'entourait, posés tout auprès de la route qu'ils pouvaient ainsi facilement surveiller. Au Nord les abîmes au fond desquels mugissaient les eaux du Chassezac, les défendaient contre toute surprise, à l'Est et au Midi, la gorge escarpé et profonde qu'aux jours d'orage l'Altier emplit de ses grondements farouches, formait une barrière infranchissable. Le plateau n'était accessible que par la Régorde et, il aurait été facile aux hôtes du château d'imposer aux marchands traversant cette région désolée un droit de péage.

D'après les travaux publiés jusqu'à ce jour, nous savons que le château existait au XIII^e siècle, qu'il y avait plusieurs tours possédées par différents seigneurs, des pariers probablement, puisqu'à

chaque élection d'évêque, ils en font la remise à ce dernier, ainsi que en temps de guerre ou chaque fois que les circonstances l'exigent. C'est là l'occasion d'une cérémonie.

Le délégué de l'évêque reçoit les clefs, ouvre les portes et pénètre dans le château. On arbore sur la plus haute tour la bannière de St Privat, et un héraut jette dans l'air, à diverses reprises : St Privat, pour Monseigneur l'Évêque, Dieu le veut !

Louis d'Anjou lieutenant pour le Languedoc, accorda en 1367 l'autorisation d'établir à La Garde Guerin, le jour de Ste Catherine (25 novembre) une foire qui devait durer 3 jours et un marché le lundi de chaque semaine.

Si l'on en croit une généalogie des seigneurs de Morangiès, qui furent les derniers hôtes et propriétaires du château, celui-ci serait tombé vers 1362 au pouvoir des anglais qui ravageaient la région, et aurait été brûlé.

Au XVI^e siècle, au moment des guerres de religion, le château fut assiégé par les protestants. Antoine Moletti, Seigneur de Morangiès, qui y commandait, périt glorieusement pendant l'assaut.

En 1623, les Etats du Gévaudan votèrent une imposition de 400 livres, destinée à entretenir une garnison dans le château qui restait une des places fortes du pays. En 1722 un incendie en détruisit une grande partie et, en 1795, une haute tour s'effondra, écrasant dans sa chute une maison voisine.

Docteur J. BARBOT
3 janvier 1916

Le sceau des Seigneurs pariers nous est parvenu :

"Dans le champ, sur un cheval au galop, un cavalier de profil, coiffé du heaume, l'écu au bras, droit et l'épée levée de la main gauche" la légende en caractère gothique est ainsi conçue : S. (Sigillum) Dominorum de la Garda.

au revers un St Michel foulant aux pieds un dragon et lui enfonçant dans la gueule la pointe d'une lance.
la légende : S. Michaëlis Archangeli.

St Michel était le patron de la communauté des pariers, et la chapelle de La Garde-Guérin était placée sous le vocable de cet archange.

Monument : Château de la Garde Guérin.

DESCRIPTION

Aujourd'hui, le château et les fortifications qui entouraient le village sont en ruines, les indigènes procèdent peu à peu à leur destruction (la Sté des Sciences et des Mts de la Lozère proteste le 6 juillet 1915 contre la vente de 10 à 12 chars de pierres de taille des remparts, faite par un particulier à un certain aubergiste de Prévenchères) Du château il ne subsiste plus qu'une haute tour et des ruines, quant aux remparts, bien que très dérasés en certains points, leur tracé est cependant complet.

Les murailles formaient autrefois une ceinture continue autour du hameau; on y accédait par deux ou trois portes, dont l'une, celle du Rachos, était situé au Nord, de l'entrée de la rue principale ou rue de la croix del Fraisse.

Leur hauteur, si on en juge par les parties conservées mais découronnées, devait atteindre huit à dix mètres. En certains endroits les murs ont encore 6 mètres (ouest) et on n'y trouve ni trace de crénaux de tours ou de guérites. Ils ont été nivelés pour donner plus de lumière au hameau et les matériaux enlevés ont servi à construire des maisons ou des escaliers, descendant dans les fossés au niveau des brèches faites dans leur masse.

L'épaisseur des murs est en moyenne d'un mètre soixante . A l'extérieur comme à l'intérieur les parements sont constitués par des assises régulières de blocs de grès rectangulaires parfaitement taillés et apportés d'un plateau voisin : les parements sont reliés entre eux par un blocage d'une solidité étonnante.

Les fossés qu'entouraient les remparts subsistent encore : ils sont taillés à même le granit. Leur largeur n'est pas uniforme, elle varie de 6 à 8m. A l'Est, où les murs étaient bâti à pic sur les escarpes qui dominent la vallée du Chassezac, il n'y avait point de fossés. Ceux-ci étaient probablement remplis au moyen des eaux pluviales, car il n'existe aucune source à ce niveau.

Le château, avec sa double ou triple enceinte, se dressait à la partie Nord-Est du village, la plus élevé, la moins accessible, la plus facile à défendre. Il est difficile de se faire une idée de ce qu'il pouvait être les pans de murs indiquent à peine l'emplacement de deux ou trois appartements contigus, et le sol sur lequel il était bâti ayant

été démolî et transformé en priarie sous laquelle existent, au dire des habitants, qui en on, fut murer plusieurs de nombreuses voûtes.

On aperçoit d'ailleurs un certain nombre de ces derniers sous la façade Ouest, encore debout : 3 ou 4 réduits voûtés bien conservés, formant pour ainsi dire le sous-sol du château et montrent des ouvertures étroites et meurtrières. Seule la haute tour carrée qui se dresse à peu près au centre du quadrilatère, formé par les anciennes murailles et des murs récents, atteste l'importance du château disparu.

C'est un château probablement du XI^e siècle on aperçoit encore au sommet la trace de crenaux détruits. Vers le XIII^e ou le XIV^e siècle, on y plaça probablement les machicoulis qui existent encore et on entoura le pied de la tour d'un épaulement de terre destiné à faire ricocher les projectiles, pierres et poutres, jetées d'en haut.

La hauteur à l'heure actuelle, est de 21m50; largeur (façades Nord-Sud) de 5m50 sa longueur (façades Est et Ouest) de 6m25.

La porte donnant accès à la tour, est percée dans la façade méridionale et s'ouvre à environ 2m au dessus du sol : quelques marches permettent de l'atteindre. Trois étages voûtés en occupent la hauteur : la dernière voûte forme une terrasse d'où l'on a un coup d'œil féérique. Pour permettre de passer d'un appartement à l'autre, chaque voûte est percée, dans un des angles d'une étroite ouverture, fermée probablement autrefois par une trappe et reliée entre eux au moyen d'une échelle mobile. Une fenêtre de pur style roman, s'ouvre dans la façade méridionale, au-dessus de la porte. L'appareil à bossage a été employé pour les pierres d'angle.

C'était là sans doute le donjon, le dernier réduit, où en cas d'assaut, se réfugiaient les défenseurs du château, une fois celui-ci aux mains des assaillants.

A quelques mètres de la tour sous une voûte se trouve une citerne, creusé dans le roc et contenant en moyenne une profondeur de 12m d'eau à l'heure actuelle, elle constituait un précieux réservoir, en cas de siège un peu long.

Dr J. BARBOT
1916

Département : LOZERE

Commune : PREVENCHERES

Monument : Château de La Garde Guérin.

BIBLIOGRAPHIE

B.S. S 17239

ANDRE (F)

La Garde Guerin et ses consuls.
(Bull. de la Sté d'agriculture, industrie
sciences et arts de la Lozère) 1870
p. 59-62

B.N. 8° L K⁷ 36413

POREE (Ch.)

Les statuts de la communauté des seigneurs
de la Garde Guérin en Gévaudan (1238-1313)
Nogent le Rotrou, Imp. Daupeley Gouverneur.. 1907
p. 49

Bulletin de la Lozère..... 1908
p. 56

Dossier M.H.

BARBOT (Dr. J.) 1916

Rapport NODET (Architecte en chef)

B.S.A. K III (48)²

BALMELLE (Marius)

Répertoire archéologique du département de
la Lozère, périodes wisigothique, carolin-
gienne, et romane.

Mende, G. Pauc..... 1945
p. 18

Lozère



Rapport à la Commission

par M. Nodet

sur proposition de classement
des ruines du château et des remparts
de la Garde-Guérin

concluant adopté

Séance du 21 juillet 1916.

La société des sciences et arts de la Lozère a protesté le 6 Juillet 1915 contre la vente de dix ou douze chars de pierres de taille des remparts faite par un particulier à un certain Robert, aubergiste à Prêvenchères et demandé que des mesures de protection soient prises pour empêcher de nouvelles dégradations.

Ce vieux castrum a une histoire curieuse : il commandait l'ancienne voie romaine qui reliait Nîmes à l'Auvergne et servit de refuge à une bande de voleurs qui détroussaient les voyageurs : vers le milieu du XIII^e siècle un évêque ^{de Mende} ne trouva rien de mieux, pour remédier au mal, que de changer les brigands en gendarmes ; un autre évêque, en 1238, leur donna des statuts, les fit armer chevaliers et les nomma co-seigneurs pairs de la Garde-Guérin au nombre de 32.

Cette organisation de police a duré jusqu'au début du XVIII^e siècle et nous comprenons qu'elle présente un grand intérêt pour l'histoire locale.

Les documents qui accompagnent notice et délibération de la Société ont été fournis par M^r le Docteur Barbot

Du château il ne subsiste plus qu'une haute
tour de l'époque romane : c'est une ruine.
Quant aux remparts, bien que très dérasés,
en certains points, leur tracé est cependant
complet.

L'ensemble est pittoresque et
à peu place, l'aspect des ruines incertaines
que les fourches retournent en orient, mais
il y a un point dont ni M^r M^d Barbot ni
Monsieur l'architecte Laffitte ne se sont
préoccupés ... c'est à savoir à qui il
appartenait.

Si les ruines du château et la tour
appartiennent à la commune le château et
m'en présenterait aucun difficulté; mais
pour ce qui est des remparts, il est vraiment
flâche que chaque propriétaire puisse en se
posséder une franche. En ce cas, si l'un
des propriétaires désireux d'utiliser ou de
rendre des pierres, refuse d'accepter le chavre-
ment, je trouve qu'il au conseil d'Etat pour
l'obtenir ? mais pensons que non.

Maurice le Docteur Barbot nous
parait plus qualifié que personne pour s'ha-
cider tout d'abord la question de propriété
et l'etenir de chacun un consentement annua-
ris nous prévorons. Donc de lui demander de
vous faire bien à y empêcher en lui faisant
remarquer combien cela faciliterait les
choses et d'entretenir une avis favorable
du principe au classement de la tour
et des remparts.

25 Juin 1916

Henri Rodet

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

lère Section. - Monuments Historiques.

Séance du 21 juillet 1916

PRésidence de M. Paul LEON, Chef de la Division des Services d'architecture

Membres présents: MM. BERR de TURIQUE, BOESWILLWALD, BONNIER, ENLART,
GENUYS, GONSE, HARAU COURT, LEFEVRE-PONTALIS, NENOT,
PASCAL, PERDREAU, PUTHOMME, SELMERSHEIM.

Assistaient également à la séance : MM. LOUZIER, NODET, RUPRICH-ROBERT,
adjoints à l'Inspection Générale.

Membres excusés : M. le Préfet de la Seine, M. André MICHEL.

.....
Ruines du château et des remparts de la Garde-Guéris - Commune de
Prévenchères (Lozère)

La Commission, conformément aux conclusions du rapport de M. NODET, architecte en chef des Monuments Historiques, adjoint à l'Inspection Générale, émet un avis favorable au classement des ruines du château et des remparts de la Garde-Guéris, commune de Prévenchères (Lozère).

.....
Pour extrait conforme :
Le Secrétaire de la Commission

Auger-Hamuy



Rapport à la Commission

M. Nodet inspect^e général
Eglise de la Garde - Guérin
Classement contesté

Lozère

Séance du 192 .

Au moment où nous préparions un rapport demandant que cette affaire soit déferée au Conseil d'Etat nous avons appris que le Conseil Municipal de Prévanchères avait le 30 Septembre 1928 pris une délibération annulant sa délibération du 28 aout et acceptant le classement de l'église de la Garde - Guérin .

Cette délibération doit être actuellement entre les mains de l'administration des Beaux-arts . Rien ne s'oppose donc aujourd'hui au décret de classement .

La même délibération demande le classement de la tour de l'ancien château de La Garde et de l'église de Prévanchères .

1^o en ce qui concerne cette tour dont le classement avait été proposé par Monsieur Laffilée , il nous semble bien que la Commission l'avait accepté comme ruine .

Nous rappelons que le hameau de la Garde-Guérin , avec ses ruines de l'ancien château et l'église , campé au sommet d'une falaise dominant un ravin profond constitue un site pittoresque remarquable , de même que la route

de Langogne à Alais par Prévauchères et
Villefort est une route touristique digne
de l'attention du Touring-Club

2° L'église de Prévauchères est une église
à plan tréflé c.-à-d à transepts arrondis ; elle
merite le classement.

L'architecte en chef de la Lozère s'en est
occupé ; plan et rapport sont faits, mais non
encore les photographies. Le dossier sera
envoyé en 1929

Henri Model

31 Octobre 1928

Lozère



Rapport à la Commission par M. Nodet inspecteur général sur Ruines du Château de la Garde-Guerin

classement — 2^e rapport
par suite de refus

Séance du 9 Mars 1923.

Classement
d'office
admissible

Par ses nombreuses pierres taillées en bossages et les archivoltes à longs claveaux de ses fenêtres, la tour de ce château peut être datée du XIII^e siècle : elle avait séduit Monsieur l'architecte Laffilié qui en proposa le classement ^{qui a été accepté par le Comité}. Les pans de mur qui l'entourent sont sans grand intérêt ; ils concourent seulement à l'aspect pittoresque de l'ensemble des ruines auxquelles se rattache un souvenir historique très original, celui de brigands transformés en gendarmes par les subventions des Etats du Gévaudan.

Récemment le Conseil municipal de la Commune de Prêvenchères, dont fait partie le hameau de la Garde-Guerin a sollicité le classement de la tour en suspens depuis des années ; tout semblait devoir aboutir rapidement : mais une difficulté a surgi. Les ruines appartiennent au Château de Bienfaisance de Prêvenchères : aucun de ses membres ne faisant partie du Conseil municipal le Bureau a saisi cette occasion de manifester son indépendance et a refusé son adhésion au classement sous le prétexte que cette mesure empêcherait d'établir sur le sommet de la tour un moteur aérien pour adduction possible d'eau potable (délib^r du 31. XII. 28).

Ce motif de refus nous a paru d'autant plus

extraordinaire que nous connaissons La Garde-Guérin, la nature rocheuse de l'emplacement qui exclut toute possibilité de trouver de l'eau sous la tour.

Nous avons prié l'Architecte en chef de demander quelques éclaircissements sur les motifs du refus du Bureau de Bienfaisance. Nous transcrivons les renseignements reçus du Secrétaire de la Mairie "

" Les habitants de la Garde veulent établir un moteur aérien sur la tour pour monter l'eau d'une fontaine coulant à 20 mètres environ au dessous du niveau du niveau du château. Ce projet, si beau soit-il, n'est qu'un projet et peu probable. Pour mon compte je ne le crois pas réalisable "

Monsieur le Secrétaire a raison parce qu'une pompe quelque soit le moteur qui l'actionne, ne peut pratiquement aspirer l'eau au delà d'une profondeur de huit mètres ; c'est donc à la source même et non sur la tour que devrait un jour être placé le moteur de la pompe pour relever l'eau à vingt mètres plus haut dans la direction que l'on voudra.

Nous estimons, par conséquent, que le motif invoqué est sans valeur et ne saurait être retenu et qu'il y a lieu de classer l'office la tour et les ruines, étant entendu que l'administration des Beaux-arts ne s'opposera pas ultérieurement à la construction d'un réservoir pourvu qu'il soit placé discrètement et d'accord avec elle.

27. février 1929

Henri Roder

Nous saisissons cette occasion de signaler

que la route de Langogne à Villefort et à
Alais présente un très grand intérêt ~~artistique~~^{touristique}
et que le site de la Garde-Guérin que l'on
rencontre sur cette route, voie très-ancienne,
mérite d'être sauvegardé. Les documents gra-
phiques du dossier ne donnent aucune idée
du ravin au fond duquel coule le Chassezac,
précipice abrupt d'aspect tragique.

Le mur banquette que l'on voit à gauche
sur la phot. Barbot cotoie le précipice et
masque le vide.

Hy

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES
(1ère Section)

Séance du 9 Mars 1929

Président : M. MARCOU

Membres présents : MM. AUBERT, CHABAUD, HALLAYS, KRAFFT, NODET, PAQUET
PINARDON, RATTIER, RUPRICH-ROBERT, ROUSSEL,
VERDIER et VITRY.

Assistaient également à la séance :

MM. COLLIN, SALLEZ et TILLET, adjoints à l'inspection
générale.

.....
Ruines du Château de la Garde-Guéris (Lozère)

Classement adopté au besoin d'office.

.....
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de la
Commission

Georges Lemaire